



Thèmes 2017-2019

Agir pour son avenir

L'aléatoire, l'insolite, le prévisible

Individuel et collectif

Transports et transferts

Structures

Matière et forme



Conseils pour la conduite du TPE

Semaine 1 et 2 : Choix du thème, puis du sujet puis rédaction de la problématique.

Semaines 3 et 4 : Préparation de la production concrète, choix de l'expérience ou du reportage ou des observations ou de la modélisation choisis.

Semaines 5 à 7 : Rédaction du ou des protocoles, des scénarios, des questionnaires, demandes de matériel et réservations diverses.

Semaines 8 et 9 : Réalisation concrète.

Semaine 10 et 11 : Rédaction des compte rendus, assemblage des résultats, montages vidéo, photo, exploitation reportage.

Semaine 12 et 13 : Rédaction synthèses individuelles, préparation de l'oral,

Semaine 14 et 15 : Rédaction de éléments présentés à l'oral, préparation transparents, diaporama, plan de la présentation.

Semaine 16 à 18 : Remise des carnets de bord, Liste du matériel nécessaire pour l'oral et titre TPE. Cette remise permet une **évaluation** de la partie « Encadrée » les carnets vous sont redonnés jusqu'à l'oral.

TPE

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS



DEFINITION

Un TPE est une activité pluridisciplinaire conduite à deux élèves encadrés par deux enseignants. Cette activité s'inscrit dans un thème et répond à une problématique. Elle doit déboucher sur la tenue d'un carnet de bord individuel riche de toutes les étapes et de toutes les sources utilisées pour la conduite du travail. Elle permet de réaliser



une production concrète qui, accompagnée d'un dossier, formera l'ossature du travail. Enfin chaque élève rédige une synthèse, constituée de trois parties - Raisons du choix de la problématique-Résolution de la problématique-Conclusions, auxquelles viennent s'ajouter les références bibliographiques dégagées au cours des 18 semaines de travail.

Le **sujet** du TPE doit nécessairement être un point précis choisi dans le thème général.

La **problématique** est une phrase simple, constituée d'un sujet, d'un verbe et d'un complément ou d'une subordonnée. Cette phrase affirmative ou interrogative délimite le plus étroitement possible le contenu du TPE.

Un **équilibre** doit absolument être trouvé entre les deux matières constitutives du TPE.